



STRATEGIE DE COMMUNICATION DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION (MINATD) SUR LA DECENTRALISATION¹

(SEPTEMBRE 2010)



¹ Auteur: Katja Remane – consultante en communication – e-mail: remane@mail.com – Tél. Cam.: (+237) 70 74 31 67
AMBERO Consulting Gesellschaft mbH – www.ambero.de

INDEX :

Abréviations

- 1 Contexte
 - 1.1 Contexte politique
 - 1.2 Paysage médiatique
- 2 Approche
 - 2.1 Démarche participative
- 3 Diagnostic
 - 3.1 Structures consultées
 - 3.2 Constats généraux
 - 3.3 Constats des groupes d'acteurs consultés
- 4 Atelier de validation de la stratégie de communication sur la décentralisation
 - 4.1 Buts de l'atelier
 - 4.2 Participants à l'atelier
 - 4.3 Constats des groupes de travail
 - 4.4 Recommandations issues de l'atelier de validation
 - 4.6 Messages
- 5 Stratégie de communication
 - 5.1 Objectifs de la stratégie de communication
 - 5.1.1 Objectif général
 - 5.1.2 Objectifs spécifiques
 - 5.2 Campagne de communication à plusieurs volets
 - 5.3 Partenaires clés
 - 5.4 Public cible
 - 5.4.1 Public cible : multiplicateurs et leurs activités
 - 5.4.2 Public cible : destinataires finaux et vecteurs de sensibilisation
 - 5.5 Plan d'action 2010
 - 5.6 Propositions d'activités pour 2011

ANNEXES :

Rapports des groupes de travail

Groupe 1 : administration

Groupe 2 : société civile et communautés religieuses

Groupe 3 : communication et médias

Fiche de présence à l'atelier de validation

Abréviations

ACIC	Association culturelle islamique du Cameroun
CEFAM	Centre de formation pour l'administration municipale
Celcom	Cellule de communication (des ministères, communes)
CENC	Conférence épiscopale nationale du Cameroun
CEPCA	Conseil des Eglises protestantes du Cameroun
CISL	Comité interministériel des services locaux
CND	Conseil national de la décentralisation
CNJC	Conseil national de la jeunesse du Cameroun
COSADER	Collectif des ONG pour la sécurité alimentaire et le développement rural du Cameroun
CVUC	Communes et villes unies du Cameroun
CRTV	Cameroon radio television
CTD	Collectivités territoriales décentralisées
DED	Service allemand de développement (Deutscher Entwicklungsdienst)
EED	Service des Eglises évangéliques en Allemagne pour le développement (Evangelischer Entwicklungsdienst)
FEICOM	Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale
GTZ	Coopération technique allemande (Gesellschaft für technische Zusammenarbeit)
MINADER	Ministère de l'agriculture et du développement rural
MINAS	Ministère des affaires sociales
MINATD	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
MINCOM	Ministère de la communication
MINCULT	Ministère de la culture
MINEDUB	Ministère de l'éducation de base
MINEE	Ministère de l'eau et de l'énergie
MINEPAT	Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire
MINEPIA	Ministère de l'élevage, de la pêche et des industries animales
MINESEC	Ministère des enseignements secondaires
MINFI	Ministère des finances
MINPROFF	Ministère de la promotion de la femme et de la famille
MINSANTE	Ministère de la santé publique
MINSEP	Ministère des sports et de l'éducation physique
MINTP	Ministère des travaux publics
OSC	Organisations de la société civile
PADDL	Programme d'appui à la décentralisation et au développement local de la coopération technique allemande au Cameroun
PNDP	Programme national de développement participatif
RJCD	Réseau des journalistes camerounais sur la décentralisation
RRLC	Réseau des radios locales et communautaires
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Cameroun
SOPECAM	Société de presse et d'éditions du Cameroun (éditrice du quotidien Cameroon Tribune)
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

1 Contexte

1.1 Contexte politique

Au Cameroun, la décentralisation est ancrée dans la Constitution de 1996. Suite à cette réforme majeure de l'Etat, de nombreuses études ont été menées qui ont conduit à la promulgation de lois et décrets concernant la mise en œuvre de la décentralisation.

Les responsabilités du MINATD sont définies par le décret N° 2005 / 104 du 13 avril 2005 « Portant organisation du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation ». Le Chapitre I, Section 3, dudit décret fixe les missions de la Cellule de communication du MINATD, laquelle est entre autres chargée de la mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale au sein du ministère. La Cellule de communication est composée d'un journaliste, d'un conseiller de jeunesse et d'animation et d'une secrétaire, sous l'autorité du chef de cellule, lui-même journaliste professionnel.

Les collaborateurs du MINATD et du PADDL (Programme d'appui à la décentralisation et au développement local de la Coopération technique allemande au Cameroun) interrogés s'accordent sur le fait que 2010 est une année charnière pour la mise en œuvre de la décentralisation au Cameroun, durant laquelle la première série de transferts concomitants des compétences et des ressources aux collectivités territoriales décentralisées (CTD) a été effectuée. Le 26 février 2010, le Premier Ministre a signé neuf décrets fixant les modalités de transfert de certaines compétences et ressources aux communes. Les neuf départements ministériels concernés (le MINADER, le MINAS, le MINCULT, le MINEDUB, le MINEE, le MINEPIA, le MINPROFF, le MINSANTE et le MINTP) ont procédé à des transferts pour un montant global de 23 milliards de FCFA.

Toutes les communes du Cameroun bénéficieront des transferts des compétences et des ressources. Pour mener cette réforme à bien, il est important de former les élus et de sensibiliser les citoyens afin de les responsabiliser dans la gestion des ressources humaines, patrimoniales et financières de leurs mairies. Le MINATD s'est donc fixé comme objectif majeur d'informer l'ensemble de la population camerounaise sur la mise en œuvre de la décentralisation afin de susciter la participation des citoyennes et citoyens à la gestion des affaires publiques de leur commune. A cet effet, le MINATD a signé une convention de partenariat avec la Coopération technique allemande concernant l'élaboration d'une stratégie de communication sur la décentralisation devant permettre un flux d'informations réciproques entre les différents acteurs.

1.2 Paysage médiatique

D'après les statistiques fournies par le bureau de l'UNESCO à Yaoundé, la presse est représentée au Cameroun par :

- Plus d'une centaine de radios (dont une seule possède une concession) et la radio étatique (la CRTV).
- Plus de 40 radios communautaires (dont 21 radios communautaires dirigées par des femmes, soutenues par l'UNESCO).
- Au moins douze stations TV privées (dont deux ayant une licence), plus la télévision publique (la CRTV).
- Une centaine de compagnies de télévision par câble.
- Quelque 500 journaux et magazines sont enregistrés, dont cinq quotidiens nationaux (Cameroon Tribune, Mutations, Le Jour, Le Messenger, La Nouvelle Expression) et une

vingtaine d'hebdomadaires. Les autres magazines ne paraissent pas de façon périodique.

La presse publique :

La CRTV (Cameroon Radio Television) est un organe étatique de service public à capitaux 100% publics, avec obligation de rendre compte des activités du gouvernement. La couverture de la radio est supérieure à 95%, celle de la télévision est d'environ 60% (source : Emmanuel Wongibe, chef de la division de la coopération et des relations publiques de la CRTV télévision).

La CRTV radio a un réseau composé d'un poste national à Yaoundé, de dix stations régionales et de quatre stations FM locales. Pour les campagnes spéciales des pouvoirs publics, un soutien à la production est demandé. La diffusion est gratuite.

La CRTV télévision demande les frais de production et de transport, plus une contribution symbolique pour la diffusion. Plusieurs projets de documentaires sur la décentralisation sont en cours.

Le quotidien Cameroon Tribune, distribué sur l'ensemble du pays, est un journal de service public créé et subventionné par l'Etat, mais autonome. Informer sur les activités du gouvernement fait partie de son cahier des charges. La rédaction a décidé de parler de la décentralisation, tout en gardant sa liberté de rédaction. Exemple : série de dossiers sur les activités d'un maire. Pour les communiqués des ministères, la grille tarifaire est appliquée.

Le chef de la cellule communication du MINATD est membre des conseils d'administration de la CRTV et de la SOPECAM (société éditrice de Cameroon Tribune).

La presse privée consultée à Yaoundé, couvre également l'actualité concernant la décentralisation. Il existe différentes formules payantes pour diffuser des messages ciblés (presse écrite : publiereportages ou interviews du Ministre d'Etat sur commande ; radios privées : microprogrammes, débats interactifs ; radios communautaires : microprogrammes, émissions publiques, caravane avec jeux radiophoniques).

2 Approche

Pour être menée à bien, la mise en œuvre de la décentralisation nécessite la participation de tous acteurs (du gouvernement central, de l'administration, des CTD, ainsi que des citoyens à la base). Dans ce but, le MINATD a élaboré un plan de formation sur la décentralisation et a décidé de lancer parallèlement une vaste campagne d'information avec le soutien du PADDL.

Le MINATD a opté d'élaborer la campagne de communication sur la décentralisation de façon participative. Cette approche permet de susciter une plus large adhésion, mais aussi de recueillir les propositions des divers acteurs clés et de clarifier leurs besoins pour une information adaptée aux différentes catégories de public cible.

2.1 Démarche participative

L'élaboration de la stratégie de communication participative prévoit les étapes suivantes :

- i) Interviews d'acteurs clés par une consultante en communication (missions du 26 avril au 2 mai 2010 et du 24 mai au 6 juin 2010).
- ii) Séminaire de renforcement des capacités des journalistes sur le processus de la décentralisation (du 5 au 7 mai 2010 à Kribi, organisé par le MINATD). Ce séminaire a débouché sur la création du Réseau des journalistes camerounais sur la décentralisation (RJCD).

- iii) Elaboration d'une première proposition de stratégie de communication sur la base des constats issus des interviews.
- iv) Atelier de validation (organisé par le MINATD et le PADDL les 3 et 4 août 2010 à Yaoundé) avec les acteurs clés et multiplicateurs potentiels (médias, société civile, confessions religieuses, administration centrale, maires, CVUC, etc.).
- v) Finalisation de la stratégie de communication sur la décentralisation en tenant compte des recommandations de l'atelier de validation.
- vi) Approbation de la stratégie de communication par le Ministre d'Etat.
- vii) Lancement de la stratégie communication sur la décentralisation par le MINATD.
- viii) Séminaires de formation des multiplicateurs et élaboration des supports d'information requis.

La stratégie de communication est un instrument évolutif qui pourra être révisé et complété afin d'intégrer les besoins futurs.

3 Diagnostic

3.1 Structures consultées

(durant les missions du 26.4.-2.5. et du 24.5.-6.6.2010)

- Presse publique, privée et communautaire (CRTV radio et télévision, Cameroon Tribune, Le Jour, Magic FM, Radio nkul bininga, RRLC, RJCD).
- Acteurs institutionnels (MINATD, MINCOM, PNDP, FEICOM).
- Représentants communaux (CVUC, Maires).
- Partenaires (PADDL, GTZ, DED, SCAC, UNESCO).
- Organisations de la société civile (Dynamique citoyenne, Voies nouvelles, Presse jeune).
- Communautés religieuses (ACIC, CENC, CEPKA).

3.2 Constats généraux

Il ressort clairement des interviews que **tous les acteurs sont en faveur de la décentralisation**. Nombreux sont ceux qui déplorent toutefois **la lenteur dans la mise en œuvre** de la réforme de l'Etat et qui estiment que la première série de transferts de 2010 est trop modeste. Quelques interlocuteurs affichent aussi un certain scepticisme quant à la volonté politique réelle du gouvernement d'aller vers la décentralisation et soulignent que le Cameroun a pris du retard par rapport à d'autres pays africains. Un autre point qui ressort souvent, est **le manque d'informations** sur ce processus considéré comme compliqué et difficile à expliquer de façon simple et compréhensible. Il y a un besoin manifeste de formation et d'information sur la mise en œuvre de la décentralisation à tous les niveaux, qui justifie le lancement d'une stratégie de communication, couplée avec des séminaires de formation en décentralisation. Tous les acteurs rencontrés se montrent disposés à diffuser le message de la décentralisation (moyennant un soutien pour les frais occasionnés). Plusieurs ont d'ailleurs déjà thématiqué le sujet de leur propre initiative.

Il s'agira de tenir compte de ces observations dans la campagne de communication et de corriger certaines perceptions, en premier lieu le scepticisme sur la volonté politique réelle du gouvernement, mais aussi sur la lenteur et le retard dans la mise en œuvre de la décentralisation. Par exemple, en mettant en avant qu'au Cameroun presque tous les

décrets et lois d'applications ont déjà été signés, ce qui fait de la décentralisation un processus irréversible. Et en montrant (avec des exemples concrets à l'appui) que les transferts des ressources et compétences ont débuté il y a plusieurs années déjà, à travers les financements du FEICOM et du PNDP.

3.3 Constats des groupes d'acteurs consultés

● Presse :

Qu'ils soient membres ou non du nouveau Réseau des journalistes camerounais sur la décentralisation, les représentants de la presse consultés couvrent déjà l'actualité concernant la décentralisation depuis un certain temps (sous forme de documentaires, dossiers thématiques, enquêtes et reportages sur le terrain, interviews d'élus locaux et de responsables de l'administration, etc.). Les journalistes ont senti qu'il y avait une demande au niveau des citoyens. Les membres du RJCD estiment qu'il faut encore faire du lobbying auprès des responsables de rédaction et directeurs de publication pour qu'ils consacrent plus d'espace à la décentralisation.

Les journalistes demandent un accès plus aisé et rapide aux informations et personnes ressources (« car l'info est périssable ») et que le MINATD organise des voyages sur le terrain pour des reportages.

Les radios locales déplorent que les élus ne soient pas en mesure de traduire la décentralisation en termes simples.

Les journalistes anglophones soulèvent le problème que dans l'administration la plupart des responsables sont francophones et que les documents ne sont pas systématiquement traduits en anglais.

Pour répondre à ces requêtes, le MINATD pourrait publier sur son site internet une liste de contacts (avec téléphone et e-mail) de personnes ressources (au sein de l'administration et des communes) qui sont également de bons communicateurs (en mesure d'expliquer les enjeux de la décentralisation). Ou proposer une rubrique de questions en ligne, tout en veillant à ce qu'elles soient transmises à des interlocuteurs compétents et disponibles à répondre rapidement. Par ailleurs, il serait utile de renforcer la cellule de communication par un traducteur et un webmaster.

● Acteurs institutionnels :

Les représentants du MINCOM, du PNDP et du FEICOM ont assuré que leurs institutions soutiendraient le MINATD dans sa campagne de communication. Le MINCOM offre son soutien logistique pour l'organisation d'événements médiatiques et peut mettre un expert à disposition en cas de besoin. Le PNDP et le FEICOM financent déjà des formations dans les communes, ainsi que la réalisation de projets locaux. Ces projets, où les communes sont maîtres d'ouvrage, sont généralement moins chers et mieux construits. Ils sont à l'origine de la création d'entreprises locales et d'emplois. Ces exemples peuvent servir de success stories pour la campagne de communication. Il s'agira aussi d'exploiter les synergies potentielles et de voir comment utiliser les réseaux locaux déjà établis pour communiquer sur la décentralisation.

● Représentants communaux :

Les maires rencontrés ont tous reçus les cartons (comme stipulé dans les neuf décrets du 26 février 2010 concernant la première série de transfert des compétences et ressources aux CTD) et déjà lancés les appels d'offres. Plusieurs marchés ont déjà été attribués et certains

travaux sont déjà réalisés. A compétences égales, les maires ont favorisé les entreprises locales, ce qui a généré la création d'emplois dans les communes.

Toutefois les maires déplorent le faible montant des ressources transférées en 2010 (23 milliards de FCFA au lieu des 75 milliards initialement prévus) et qu'il s'agisse de budgets liés. De plus, les communes restent tributaires du Trésor, car les dépenses ne sont pas transférées dans les comptes communaux. La principale critique est que les projets ont été inscrits sur les cartons par les ministères sans consultation préalable des communes et de la base et sans tenir compte des plans de développement locaux. Les maires demandent à être consultés avant la deuxième série de transferts. En revanche, ils jugent que « le MINATD fait bien son travail ».

Certains maires estiment être mal représentés par les Communes et villes unies du Cameroun (CVUC). Selon eux, le bureau de cette association qui regroupe toutes les mairies du Cameroun n'est pas très fonctionnel. Ils reprochent au bureau d'être déconnecté de la base. Selon ces maires, le flux d'informations de l'administration centrale via les CVUC aux mairies, mais aussi de la base au sommet est à améliorer. Le bureau des CVUC précise qu'il reçoit généralement des informations du MINATD mais pas des autres ministères. Les CVUC diffusent les informations aux membres via un système de courrier express et de courriel. Le répertoire est en voie d'actualisation. Le bureau déplore que les maires ne lui envoient pas systématiquement les procès verbaux des assemblées communales.

Les maires doivent aussi prendre conscience qu'ils sont désormais responsables d'informer les citoyens de leur commune sur la décentralisation et les infrastructures réalisées grâce au transfert des compétences et des ressources et qu'ils auront des comptes à rendre sur l'utilisation des ressources transférées (affichage dans les mairies, communiqués radios, réunions d'information, collaboration avec les organisations de la société civile et des jeunes, etc.).

Pour cela, il faudrait doter les communes d'une Cellule de communication qui aurait pour rôle d'informer les citoyens sur les retombées positives de la décentralisation (développement local, créations d'emplois dans les communes, etc.). Ces cellules pourraient également rassembler les propositions des élus et des citoyens et les faire remonter vers l'administration centrale via les CVUC. Les CVUC pourraient réviser leur communication aux divers échelons. Il s'agit d'optimiser la communication entre les communes et l'administration centrale pour que lors de la confection des budgets, les crédits d'investissement soient en adéquation avec les besoins prioritaires des communes et les plans de développement locaux. Ces cellules auraient aussi pour rôle de collecter les informations sur la réalisation des projets en vue d'informer les citoyens, ainsi que l'administration centrale (suivi).

● **Partenaires :**

Le PADDL (chef de file décentralisation au niveau des Partenaires techniques et financiers) soutient activement le MINATD dans sa campagne de communication sur la décentralisation. Les partenaires principaux du MINATD en matière de décentralisation sont le PADDL et le SCAC. Ils ont organisé des ateliers de formation, lancé des études et publié divers documents, dont un recueil des textes de lois et décrets relatifs à la décentralisation (classeurs et CD) qui sont distribués aux CTD. Les bonnes pratiques pourront servir d'exemples pour la campagne de communication.

L'UNESCO, qui soutient depuis une dizaine d'années 21 radios communautaires, a déclaré qu'elle était ouverte à la collaboration. C'est un partenaire stratégique pour la mobilisation et la formation des radios rurales et communautaires, qui sont parmi les principaux vecteurs pour faire passer le message de la décentralisation auprès de populations rurales.

L'UNICEF a également proposé son aide dans l'organisation de campagnes d'éducation sur la décentralisation en milieu scolaire, tout comme de sessions d'information et de formation des enfants et des jeunes, notamment à travers des structures de dialogues tels que les gouvernements d'enfants des écoles primaires, des parlements des jeunes et des conseils municipaux des jeunes des communes.

● **Organisations de la société civile :**

Les quelques organisations de la société civile (OSC) consultées estiment qu'elles ont une bonne capacité de sensibilisation et de responsabilisation des populations. De plus, elles ont déjà une expérience dans le contrôle des budgets communaux. Selon le DED, les OSC ont effectivement une bonne capacité de mobilisation, car il existe en leurs seins beaucoup de leaders charismatiques, mais il y a peu de réseaux à l'échelle régionale ou nationale. Ainsi, chaque village a ses associations, précise la présidente de Dynamique citoyenne. Cette dernière est en train d'élaborer un document de réflexion sur le rôle de la société civile au Cameroun. Le constat est « qu'il reste beaucoup à faire pour consolider la légitimité de la société civile au niveau de gouvernement central et des communes (maires) ».

L'association Voies nouvelles, qui se focalise sur le suivi du budget public, a développé une démarche labellisée IRAD (Information des populations bénéficiaires des projets – Renforcement des capacités – Appui au rôle de veille – Documentation) qui pourrait peut-être servir de modèle. Il s'agit d'un suivi participatif avec les communes. Selon son secrétaire exécutif, « la décentralisation est une très bonne chose, car il est plus facile de sanctionner un maire que le gouvernement central. Et les populations peuvent le contrôler. »

Selon une étude de l'association Presse jeune, les mairies ne sont pas au courant des activités des jeunes et les jeunes ne savent rien sur la décentralisation. Il y a la jeunesse organisée dans des associations, et les autres qu'on peut toucher via les radios à travers les émissions jeunes ou la télévision pour les jeunes des villes. Il y a un engouement pour l'internet, là où c'est accessible. On peut aussi organiser des conférences-débats dans les écoles. Les associations de jeunes fonctionnent de façon disparate avec leurs partenaires. Il a y un début d'organisation avec le Conseil national de la jeunesse du Cameroun (CNJC), créé en 2009.

● **Communautés religieuses :**

Les responsables des communautés religieuses rencontrés pensent que la décentralisation mérite d'être soutenue, à condition que ce processus améliore les conditions de vie des populations. Le moyen le plus efficace de faire passer un message est via les pasteurs, curés et imams, lors des annonces avant, pendant et après les cultes et prières. Notamment pour sensibiliser les femmes rurales (catholiques ou protestantes) qui sont fréquentes à l'église. Par contre, les mosquées des villages n'ont que rarement des pavillons pour femmes. La sensibilisation des femmes musulmanes peut se faire à travers les associations de femmes islamiques ou durant les baptêmes et mariages.

Pour cela, il faut former les points focaux régionaux qui vont ensuite réunir et informer les imams des villages. Ainsi que les responsables régionaux des églises.

On pourrait également diffuser des messages sur la décentralisation durant les émissions religieuses musulmanes ou dans les radios protestantes et catholiques. Il y a aussi le journal de l'Eglise catholique, « l'Effort camerounais », qui paraît en français et en anglais et est distribué sur tout le territoire.

4 Atelier de validation de la stratégie de communication sur la décentralisation

4.1 Buts de l'atelier

L'atelier de validation qui s'est tenu les 3-4 août 2010 à Yaoundé, a été officiellement ouvert par le Ministre d'Etat du MINATD, en présence de son homologue du MINCOM, du coordonnateur par intérim du PADDL et d'une soixantaine de participants.

Selon le concept de l'approche participative, trois groupes de travail ont été constitués qui avaient pour mandat d'examiner la proposition de la stratégie de communication du MINATD sur la décentralisation et de formuler des recommandations. L'idée était de mettre leur expertise à contribution et de recueillir leurs propositions pour une campagne de communication adaptée aux groupes cibles respectifs.

L'atelier avait pour buts principaux de ;

- Susciter l'adhésion des acteurs clés.
- Définir les attentes et besoins pour informer les groupes cibles respectifs sur la décentralisation.
- Etablir les actions prioritaires à réaliser à court et à moyen terme.

4.2 Participants à l'atelier

(Fiche de présence en annexe)

- Administration (MINATD, MINCOM, MINADER, MINAS, MINCULT, MINEDUB, MINEE, MINEPIA, MINPROFF, MINSANTE, MINTP, FEICOM, PNDP).
- Représentants communaux (CVUC, Maires).
- Société civile (Club média ouest, Dynamique citoyenne, Voies nouvelles, Presse jeune).
- Communautés religieuses (ACIC, CENC, CEPCA).
- Presse (RJCD, RRLC, CRTV radio et télévision, SOPECAM/Cameroon Tribune).
- Partenaires (PADDL, DED, SCAC).

Les départements ministériels et les communautés religieuses étaient représentés par leurs responsables de la communication plus un haut responsable, et les OSC par leurs président(e)s. La plupart des journalistes présents sont membres du RJCD.

4.3. Constats et actions proposées par les groupes de travail

(Rapports des trois groupes en annexe)

• Groupe 1 : administration

Constats :

Le groupe 1, composé majoritairement de représentants ministériels, a constaté que malgré les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour rendre compte du processus de la décentralisation, ce concept reste insaisissable pour la majorité de la population, notamment rurale, d'où son manque d'intérêt. Les participants ont relevé **l'antagonisme entre la volonté politique au sommet de l'Etat et les lenteurs administratives observées au niveau des départements ministériels concernant le transfert effectif des compétences et des ressources aux communes**. Tout ceci rend les **populations dubitatives quant à la**

volonté réelle de décentraliser la gestion des affaires publiques. Le groupe a encore relevé : le déficit d'information des populations à la base ; l'inefficacité des structures de coordination du processus et la monopolisation de la communication sur la décentralisation par le MINATD.

Actions à court terme :

- Associer les communes à la répartition des crédits d'investissement lors de la confection des budgets.
- Doter les communes de cellules de communication et leur allouer les moyens requis pour qu'elles soient en mesure d'informer leurs populations sur la décentralisation.
- Vulgariser les textes relatifs à la décentralisation.
- Créer un réseau de distribution des documents vulgarisés au sein des CTD.
- Organiser des conférences et des manifestations culturelles relatives à la décentralisation.
- Allouer des moyens aux cellules de communication pour la sensibilisation des administrations à l'interne.
- Vulgariser toutes les initiatives au sein des administrations.
- Poursuivre le renforcement des capacités de tous les acteurs.
- Engager un partenariat avec les ministères en charge de l'éducation en vue de l'enseignement de la décentralisation.
- Créer une cellule de suivi de la mise en œuvre de la stratégie de communication dédiée au processus de décentralisation

Actions à moyens terme :

- Publier les résultats de l'évaluation de la première série de compétences transférées.
- Mobiliser toute l'administration en vue du transfert intégral des compétences prévues par les textes.
- Renforcer la maîtrise du MINATD sur l'ensemble du processus et du volet budgétaire.
- Intégrer la décentralisation dans les curricula de formation de tous les niveaux d'enseignement.
- Aider les communes à obtenir des moyens pour la création de radios communautaires qui émettent en langues locales.
- Utiliser d'autres moyens de communication comme les causeries éducatives au sein des communautés ou les canaux informels tels que les tontines, les associations, etc.

● **Groupe 2 : société civile et communautés religieuses**

Constats :

Ce groupe, appelé à se pencher sur le rôle des OSC et des communautés religieuses, comprenait également quelques représentants de l'administration et des médias, Les participants ont fait les constats suivants :

- L'aspect technique de la décentralisation domine sur l'aspect social (les associations villageoises ne sont pas impliquées dans le processus).
- L'exclusion de la population dans ce transfert des compétences et des ressources.

- **Les communes ne communiquent pas suffisamment avec la population et les autres acteurs de la société civile.**
- Le besoin de reconnaissance du rôle de la société civile dans le processus de la décentralisation.
- La nécessité de **prendre en compte les attentes de la population** dans le domaine des droits et de redevabilité.

Actions à court terme :

- Le MINATD doit saisir la hiérarchie des communautés religieuses.
- Implication des communautés religieuses et de la société civile dans le processus d'élaboration des outils de communication de masse sur la décentralisation,
- Séminaire de formation pour permettre aux multiplicateurs de maîtriser les outils et les juridictions liées à la décentralisation et mise à disposition des outils.

Actions à moyens terme :

- Mise à disposition d'une boîte à outils utilisables sur la décentralisation.
- Assurer la formation des multiplicateurs sur le processus de la décentralisation et organiser des ateliers de formation spécifiques pour les populations à la base.
- Analyse des cadres de concertation existants à la base dans les communes avec l'appui de l'Etat.
- Veiller à ce que les maires représentent efficacement leurs populations.

Contributions des multiplicateurs à la stratégie :

1. Les catholiques comptent utiliser les espaces comme le prône, les rencontres avec les associations et confréries religieuses pour véhiculer le message de la décentralisation.
2. Les protestants proposent d'utiliser leurs structures décentralisées de base au niveau des régions, des départements et arrondissements ; aussi bien pour les associations des jeunes protestants que des femmes (lors des rencontres régulières comme les séminaires, camps, cultes, réunions, etc.).
3. Les musulmans estiment que les séances de prière du vendredi et de bénédictions offrent un bon cadre pour la sensibilisation de leurs fidèles.
4. La société civile propose que ses représentants spécialisés dans les politiques publiques siègent dans les comités locaux des BIP (budgets d'investissement publics) et de mettre à contribution les associations des femmes et des jeunes.
5. Les CVUC pourraient élaborer un guide de collaboration entre les communes et les OSC.

● **Groupe 3 : communication et médias**

Composé majoritairement de représentants de la presse et de responsables de la communication des départements ministériels, ce groupe de travail a longuement discuté sur la méthode d'élaboration standard d'une stratégie de communication et considéré qu'il était prématuré de valider la proposition de stratégie telle que présentée à l'atelier. Les participants ont décidé de ne pas suivre la procédure proposée aux groupes de travail. Ils ont ensuite passé le plan d'action en revue.

En tant qu'experts en communication, ils ont exprimé le vœu d'être associés à l'élaboration de la stratégie de communication et sa mise en œuvre.

4.4 Recommandations issues de l'atelier de validation

Les groupes de travail préconisent de :

- Prendre en compte les attentes des populations et de mieux les inclure dans le processus de la décentralisation.
- Renforcer les communes pour qu'elles soient en mesure d'informer leurs populations sur le transfert des compétences et des ressources.
- Associer les communes à la répartition des crédits d'investissement lors de la confection des budgets des départements ministériels.
- Poursuivre la formation de tous les acteurs et multiplicateurs sur le processus de la décentralisation.
- Vulgariser les textes relatifs à la décentralisation.
- Décloisonner l'information sur la décentralisation
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de la décentralisation et publier les résultats de l'évaluation de la première série de transferts.

4.5 Messages

Les participants à l'atelier ont choisi trois messages et les ont reformulés comme suit :

- **La décentralisation est une opportunité pour les collectivités territoriales décentralisées de prendre leur destin en main au bénéfice des populations.**
- **La décentralisation permet d'impliquer les populations à la base dans la gouvernance locale.**
- **La décentralisation favorise le développement local.**

5 Stratégie de communication

5.1 Objectifs de la stratégie de communication

5.1.1 Objectif général

Informar sur la mise en œuvre de la décentralisation au Cameroun, afin de susciter une adhésion à large échelle des populations à la base et les inciter à s'impliquer dans la gestion des affaires publiques.

5.1.2 Objectifs spécifiques

- Sensibiliser les populations à la base sur les bénéfices qu'elles peuvent tirer de la décentralisation et les nouvelles responsabilités qui leurs sont attribuées pour les inciter à participer et communiquer activement sur le développement de leur commune.
- Informer et former les maires et les personnels des CTD sur leurs nouveaux rôles tels que définis par les textes de loi sur la décentralisation et les amener à mieux informer leurs citoyens sur la gestion de leur commune.
- Mobiliser l'administration à s'engager dans le transfert effectif des compétences et des ressources aux communes comme prévu par les textes sur la décentralisation.
- Intégrer la décentralisation dans les programmes scolaires en vue de former les générations futures pour une réforme durable de l'Etat.

- Amener les multiplicateurs potentiels (communautés religieuses, société civile, leaders d'opinions, médias, etc.) à s'impliquer dans la décentralisation.
- Faire de la décentralisation un sujet d'actualité dans les médias camerounais.

5.2 Campagne de communication à plusieurs volets

La campagne de communication comportera plusieurs volets :

- Une campagne d'information à travers les médias de masse (radio, TV, presse écrite).
- Une communication communautaire (radios locales, rurales et communautaires, leaders religieux, traditionnels, leaders d'opinion, associations de la société civile, forum de jeunes, réseaux d'associations féminines, etc.).
- Une coordination étroite du plan de formation des CTD en décentralisation du MINATD avec la campagne de communication.
- L'intégration de la décentralisation dans l'instruction civique scolaire et l'organisation de concours dans les écoles.
- L'organisation d'évènements culturels thématissant la décentralisation (pièces de théâtre, sketches, concerts, concours, journée de la décentralisation, etc.).

La campagne de communication à travers la presse est un bon moyen pour sensibiliser les populations urbaines et les élites du Cameroun. La Cellule de communication du MINATD a une longue expérience avec les médias (et bénéficie de l'appui du MINCOM). Le Réseau des journalistes camerounais sur la décentralisation (RJCD), qui regroupe des journalistes motivés à couvrir l'actualité concernant la décentralisation, mérite d'être soutenu. Les membres du RJCD travaillent dans les principaux médias publics et privés de Yaoundé et de Douala (radio, TV et presse écrite). Le réseau est ouvert à l'adhésion de journalistes de toutes les régions du Cameroun et a le potentiel de devenir un partenaire privilégié pour les informations sur la mise en œuvre de la décentralisation, par exemple par la création d'un « club de la presse » mensuel.

Le plus grand défi est certainement d'atteindre la population rurale et d'expliquer la décentralisation de façon simple et compréhensible, avec les opportunités et responsabilités que cela implique pour les communautés locales. Pour cela, il faut travailler avec des « multiplicateurs » tels que les radios communautaires, les organisations de la société civile (notamment de femmes et de jeunes), mais aussi les communautés religieuses et autres leaders d'opinion. **La première étape consiste à organiser des ateliers de formation spécifiques pour les divers multiplicateurs. Durant ces ateliers, les participants seront aussi impliqués dans l'élaboration des supports requis pour informer leurs groupes cibles** sur la décentralisation (kit questions-réponses les plus fréquentes, dépliants et brochures grand-public, boîtes à images, etc.).

Il est important que l'enseignement de la décentralisation soit inclus dans les programmes scolaires. Le MINATD consultera les ministères responsables de l'éducation (MINEDUC pour les écoles primaires et MINESEC pour les établissements secondaires) et l'UNICEF pour la révision des programmes des disciplines porteuses des messages de la décentralisation, pour l'élaboration du matériel didactique approprié, ainsi que la formation continue des enseignants.

5.3 Partenaires clés

Le MINATD travaillera en étroite synergie avec les ministères et partenaires techniques et financiers actifs dans la décentralisation, l'enseignement et la communication.

Pour être en mesure de communiquer de manière efficace et exhaustive sur la mise en œuvre de la décentralisation, le MINATD doit être informé en premier lieu sur toutes les activités concernant les transferts de compétences et le suivi de la première série de transferts. Il convient de systématiser l'échange d'informations entre le MINATD et les départements ministériels concernés par les transferts actuels et futurs. En outre, le MINCULT pourra apporter son soutien dans l'organisation de manifestations culturelles et pour la mobilisation de stars du monde artistique comme « ambassadeurs » de la décentralisation, tout comme le MINSEP pour les célébrités sportives.

Les organismes suivants apparaissent comme des partenaires incontournables :

- **FEICOM** : mise à disposition de ses réseaux régionaux pour la formation et l'information des élus et populations à la base ; exemples d'infrastructures réalisées par les communes pouvant servir de success stories en décentralisation pour la campagne de communication.
- **PNDP** : mise à disposition de ses réseaux communaux et régionaux pour la formation et l'information des maires et des CVUC ; mise à profit du recensement des journaux et radios locales pour la stratégie de communication.
- **PADDL** (chef de file des PTF en décentralisation) : appui logistique de la cellule de communication du MINATD ; facilitation des ateliers de formation pour les multiplicateurs ; soutien dans l'élaboration de dépliants et brochures vulgarisés et de boîtes à outils sur la décentralisation, etc. ; exemples de success stories en décentralisation ; mobilisation d'autres partenaires. ; appui technique à la mise en œuvre de la stratégie de communication.
- **SCAC** : exemples de success stories en décentralisation ; mobilisation d'autres partenaires ; appui technique à la mise en œuvre de la stratégie de communication.
- **UNESCO** : mobilisation et formation des radios locales, rurales et communautaires ; appui technique à la mise en œuvre de la stratégie de communication.
- **UNICEF** : conception de supports didactiques pour l'enseignement de la décentralisation dans les écoles, par exemple par des messages sur la décentralisation dans le cours d'éducation à la Citoyenneté ; campagnes d'éducation ciblées en milieu scolaire ; success stories de la participation des enfants dans les médias ; appui technique à la mise en œuvre de la stratégie de communication.

5.4 Public cible

Il y a deux catégories de public cible :

- i) les multiplicateurs (médias, associations de la société civile, leaders religieux, leaders d'opinion, etc.)
- ii) les destinataires finaux (populations rurales et urbaines, élus communaux, personnel administratif, etc.)

5.4.1 Public cible : multiplicateurs et leurs activités

Public cible : multiplicateurs	Activités
Presse publique et privée (radios, TV, presse écrite)	Communiqués et conférences de presse ; Production d'émissions, de reportages et documentaires ; Interviews ; Débats interactifs (radios, TV) ; Internet ; Distribution des CDs des textes de lois sur la décentralisation
RJCD	Club de la presse mensuel ; Distribution des CDs des textes de lois sur la décentralisation; Voyages de presse pour reportages sur terrain, selon besoins
Radios locales et communautaires	Atelier de formation en décentralisation en collaboration avec l'UNESCO ; Production d'émissions et d'interviews dans le nouveau studio d'enregistrement du MINATD
Organisations de la société civile et associations de jeunes et de femmes	Ateliers de formation en décentralisation ciblés (ruraux, femmes, jeunes) ; Distribution de dépliants thématiques, BD et autres supports sur la décentralisation (boîtes à images)
Communautés religieuses	Saisir la hiérarchie des communautés religieuses Atelier de formation en décentralisation commun pour les points focaux régionaux religieux (catholiques, protestants et musulmans) ; Distribution de dépliants thématiques et BD et autres supports sur la décentralisation (boîtes à images)
CVUC	Information régulière sur l'évolution politique concernant la décentralisation (et la signature des décrets), etc.

5.4.2 Public cible : destinataires finaux et vecteurs de sensibilisation

Public cible : destinataires finaux	Vecteurs de sensibilisation
Populations urbaines	Presse publique et privée (écrite, radio & TV) ; Internet ; Organisations de la société civile ; Communautés religieuses
Populations rurales	Radios rurales et radios communautaires ; Organisations de la société civile ; Communautés religieuses ; Réunions villageoises avec chefs coutumiers ; Théâtre et sketches éducatif et humoristique
Jeunes/enfants	Associations de jeunes ; Presse (radio, TV) : émissions jeunes, jeux radiophoniques ; Internet ; BD ; Concours avec prix
Enfants et jeunes scolarisés	Gouvernements d'enfants des écoles primaires ; Parlements des jeunes et conseils municipaux des jeunes ; Révision des programmes des disciplines porteuses des messages de la décentralisation ; Formation des enseignants et des maitres ; Enseignement de la décentralisation ; Questions sur la décentralisation dans les examens officiels
Femmes	Radios locales et communautaires : émissions femmes ; Associations féminines et tontines ; Communautés religieuses
Elus communaux	Formations du MINATD ; Distribution des recueils et CDs des textes de lois sur la décentralisation ; Brochures et dépliants thématiques sur la décentralisation ; Elites, députés originaires de la commune ; Presse
Membres du gouvernement	Information lors des conseils de cabinet ; Session spéciale sur la décentralisation avec le Ministre d'Etat ; Commentaires rapports des OSC (feedback) ; Commentaires rapports des ministères sectoriels ; Rapport d'opinions (feedback) ; Rapport d'évaluation de la décentralisation ; Presse
Députés	Communiqués à l'Assemblée nationale ; Session spéciale sur la décentralisation avec le Ministre d'Etat ; Feedback au gouvernement ; Presse
Personnel administratif et tutelle	Formations du MINATD ; Echanges d'informations réguliers entre Cellules de communication ministérielles concernées par la décentralisation ; Rapport sur la décentralisation ; Feedback au MINATD ; Presse

5.4 Plan d'action 2010

Activités	Responsables	Période
Consultation des acteurs clés pour le diagnostic et l'élaboration d'une proposition de stratégie de communication sur la décentralisation	MINATD, PADDL et consultante	Dès avril
Séminaire de renforcement des capacités des journalistes sur le processus de la décentralisation	MINATD	Du 5 au 7 mai, à Kribi
Création et appui au développement organisationnel du Réseau des journalistes camerounais sur la décentralisation (RJCD)	MINATD	Dès mai
Atelier de validation de la proposition stratégie de communication avec les acteurs clés	MINATD et PADDL	3 et 4 août, à Yaoundé
Finalisation de la stratégie de communication sur la base des recommandations de l'atelier de validation	Consultante, MINATD et PADDL	Septembre
Validation de la stratégie de communication par le Ministre d'Etat	MINATD	Octobre
Lancement de la campagne de communication	MINATD	Dès octobre
Recherche de partenaires intéressés à contribuer à la stratégie, aux supports et aux formations	MINATD et PADDL	Dès octobre
Club de la presse mensuel	MINATD	Dès octobre
Nouvelle section dédiée à la décentralisation sur le site internet du MINATD sur la page d'entrée (annonce d'évènements, actualité, newsletter électronique, foire aux questions, interactivité).	MINATD	Dès octobre
Communiqués et conférences de presse	MINATD	Activité continue
Émission radio hebdomadaire du MINATD « La Territoriale » sur la CRTV	MINATD	Activité continue
Production d'émissions radios sur la décentralisation et d'interviews du Ministre d'Etat pour les radios locales et communautaires	MINATD	Activité continue

Plan d'action 2010 (suite)

Séminaires de formation des multiplicateurs et consultations sur les supports de communication et de vulgarisation sur la décentralisation et le suivi-évaluation		
1. Formation des représentants des communautés religieuses (ACIC, CENC, CEPKA)	MINATD et PADDL	Dès octobre
2. Formation des Celcom et point focaux des ministères concernés par la décentralisation	MINATD et PADDL	Dès octobre
3. Formation des OSC, associations de jeunes et de femmes	MINATD et PADDL	Fin 2010 – Début 2011
4. Formation des radios locales et communautaires	MINATD et PADDL	Fin 2010 – Début 2011
Elaboration, conception, multiplication et distribution des supports de communication et de vulgarisation sur la décentralisation (dépliants, BD, kit questions-réponses, boîtes à outils, etc.)	MINATD et PADDL	Dès octobre
Calendrier 2011 du MINATD sur la décentralisation	MINATD	Dès novembre

5.6 Propositions d'activités pour 2011

Instaurer une journée ou semaine de la décentralisation célébrée à l'échelle nationale. (Choisir une date symbolique, p. ex. la date de réunification du Cameroun.)

Activités culturelles (théâtre et sketches sur la décentralisation, musique, etc.).

Formation de la société civile

Séminaire de formation des radios communautaires et locales.

Formation et sensibilisation des mairies et des CVUC.

Concours (BD, dessins, slogans) dans les écoles, avec classes primées. Prix : livres, dictionnaires, CDs, ordinateurs. Les meilleures propositions pourront être utilisées comme supports de sensibilisation des jeunes.

Participation des enfants et des jeunes : organisation de débats radio/TV semestriels, impliquant les membres des gouvernements d'enfants, comme structures pouvant engager un dialogue régulier avec les adultes.

Activités d'information et d'éducation des pairs avec les gouvernements d'enfants des écoles primaires, avec les jeunes conseillers municipaux des communes et avec les parlementaires juniors (lors des sessions de parlement d'enfants et actions continues avec les représentants des régions).

Concours de presse (quatre catégories : radios communautaires/locales, radio, TV, presse écrite). Prix : voyages de presse, matériel d'enregistrement, ordinateur, clés USB. Permet aussi d'identifier les meilleurs vulgarisateurs/communicateurs qui pourraient être mandatés pour des formations et la réalisation de dépliants sur la décentralisation.

Présentation des résultats de la première série de transferts (suivi-évaluation) en primant les communes modèles (prix et diplômes).

Mobiliser des célébrités du monde artistique ou sportif comme « ambassadeurs » de la décentralisation.

ANNEXES

RAPPORT DES TRAVAUX EN COMMISSION DU GROUPE I

Mis en place dans le cadre de l'Atelier de validation de la stratégie de communication du MINATD dédiée au processus de décentralisation, le groupe I, constitué des représentants des Administrations publiques, d'un Maire, du représentant du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), du représentant des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) et du président du Réseau des journalistes camerounais sur la décentralisation (RJCD), a tenu le mardi 3 août 2010 à partir de 14H30 dans la salle A de BOUMA de l'hôtel Hilton de Yaoundé, les travaux en commission conformément au mandat confié aux différents groupes.

Modéré par Monsieur Charles NANGA, Inspecteur Général des services au Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB), ledit groupe avait pour rapporteur, Joseph Désiré ABENA OTTOU, le représentant du FEICOM. Y ont siégé comme membres, les personnes dont les noms figurent sur la liste jointe en annexe.

Après les civilités d'usage, le modérateur du groupe a demandé d'entrée de jeu aux membres de donner la perception qu'ils ont de la problématique de la décentralisation au Cameroun. Le tour de table a ainsi permis aux participants de poser un diagnostic sans complaisance de cette perception. Il en ressort que, malgré les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour vulgariser et rendre compte de l'évolution du processus de décentralisation dans notre pays, celui-ci semble encore couvert d'un épais brouillard qui l'apparente à un véritable serpent de mer. En effet, ce concept apparaît être une affaire d'élite et donc insaisissable par la majorité de la population, notamment rurale d'où le peu d'intérêt que celle-ci manifeste à son égard.

Par ailleurs, les participants ont relevé l'antagonisme qui semble exister entre la volonté politique au sommet de l'État et les lenteurs administratives observées au niveau des départements ministériels concernant le transfert effectif des compétences et des ressources aux Communes. Toute chose qui rend les populations dubitatives quant à la réelle volonté de décentraliser la gestion des affaires publiques. Entre autres raisons évoquées : le déficit d'informations des populations à la base et la vulgarisation des textes relatifs à la décentralisation ; l'inefficacité des structures de coordination des activités liées à la mise en œuvre du processus, l'inappropriation du concept par la majorité de la population ; la monopolisation par le MINATD de la communication sur la question ; etc.

Pour remédier à cette situation, les participants ont préconisé la nécessité de rendre le concept et la communication y relative plus accessible à un large public en utilisant les canaux de communication appropriés correspondants à chaque cible. Pour ce faire, l'utilisation des langues locales à travers les radios communautaires apparaît donc comme une nécessité absolue. D'autres moyens de communication devraient être mis à contribution, c'est le cas des causeries éducatives au sein des communautés, la sensibilisation au niveau des confessions religieuses (Églises et mosquées). Les canaux informels tels que les tontines, les associations, les groupes sociaux spécifiques ne devraient pas être en reste.

De manière plus spécifique, le groupe a suggéré que pour une large adhésion au processus, il serait nécessaire, voire impératif :

- d'assurer une plus large diffusion des cahiers de charges relatifs aux compétences transférées,
- d'organiser des manifestations culturelles relatives à la décentralisation (sketches, représentations théâtrales, etc.) ;

- parachever le processus de transfert des compétences et des ressources (humaines, financières, matérielles) ;
- réaliser des programmes de sensibilisation sur la notion ;
- faciliter l'accès des journalistes et les relais d'opinion aux sources d'informations et aux connaissances relatives à la décentralisation ;
- assurer le renforcement des capacités des groupes cibles avec le concours des partenaires techniques ;
- mettre à la disposition des masses la documentation relative à cette notion ;
etc.

Pour combler ces attentes prioritaires, les membres du groupe ont émis le vœu que les actions contenues dans le tableau ci-après soient mises en œuvre à brève échéance (d'ici la fin de l'année 2010).

Actions	Responsable	Autres contributions	Période (jusqu'en déc. 2010)
Associer les Communes dans la répartition des crédits d'investissement lors de la confection des budgets	PM	CND	novembre
Allouer les moyens aux Communes pour leurs besoins de communication	PM	CND	novembre
Multiplier les canaux de communication	MINATD	MINCOM	septembre
Poursuivre le renforcement des capacités de tous les acteurs sans exclusive	MINATD	Partenaires techniques	septembre
Mettre la documentation à la disposition du grand public	MINATD	MINCOM	Août
Organiser des conférences et des manifestations culturelles sur le thème de la décentralisation avec distribution des dépliants et réalisation des spots publicitaires	MINATD	MINCOM/MINCULT/RJCD	septembre
Harmoniser les procédures et les usages avec prescription des lois d'orientation	MINATD	CISL	octobre
Allouer les moyens aux Cellules de communication pour la sensibilisation des Administrations en interne et la production des programmes conséquents	Chaque département ministériel	Les partenaires au développement	octobre
Vulgariser toutes les initiatives et actions à l'interne au sein des Administrations	Chaque département ministériel		octobre

Créer à l'externe un réseau de distribution des documents vulgarisés au sein des CTD	MINATD	CVUC	octobre
Multiplier des séminaires de sensibilisation au sein des communautés de base qui constituent la Commune	MINATD	CVUC/ Communes	septembre
Assurer la synergie entre les cellules de communication et le RJCD à la diligence du réseau	MINATD	MINCOM/RJCD	octobre
Engager les actions de plaidoyer auprès des responsables des organes de presse	MINATD	MINCOM/UJC	août
Jouer le rôle d'interface entre le RJCD et les partenaires techniques en vue de soutenir les activités du Réseau	MINATD	MINCOM/RJCD	août
Engager le partenariat avec les ministères en charge de l'éducation en vue de la vulgarisation des réflexions portant sur la décentralisation	MINATD	MINESUP/MINES EC/MINEDUB/MI NFOP/MINJEUN	Août
Mettre à la disposition du RJCD de la documentation en vue de la création d'une médiathèque au sein du Réseau	MINATD	MINCOM	Septembre
Créer une cellule de suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation Créer au sein des Communes MINATD des Cellules de vulgarisation de la décentralisation	PM	CND/MINFROPR A	Septembre

Quant aux actions à mener à moyen terme (2011 et plus), le groupe a listé les priorités ci-après :

Actions	responsable	Autres contributions	Période (2011 et plus)
Mobiliser toutes les Administrations en vue du transfert intégral des compétences prévues par les textes	PM	CND	
Renforcer la maîtrise du MINATD sur l'ensemble du processus notamment en ce qui concerne le volet budgétaire	PM	CND	
Clarifier la problématique de la mise à disposition des ressources humaines de l'Etat au bénéfice des CTD	PM	CND	
Publier les résultats de l'évaluation de l'exercice des premières compétences transférées	PM	CND/MINATD	
Intégrer la décentralisation dans les curricula de formation de tous les niveaux d'enseignement	PM	CND/MINESUP/MI NESEC/MINEDUB /MINFOP/MINJEU N	
Former les hommes d'Eglise	MINATD		
Inviter les multiplicateurs à former les spécialistes de la décentralisation au sein de leur entité respective	MINATD		
Systematiser le contrôle de l'exécution des cahiers de charge relatifs aux compétences transférées	PM	MINATD	
Faciliter aux Communes l'obtention des moyens pour la création des radios communautaires	MINCOM		

Abordant le 5^{ème} point de leur mandat relatif aux messages clés proposés dans le document de base, le groupe a retenu les trois premiers messages et les a reformulés comme suit :

- Message 1 : la décentralisation est une opportunité pour les Communes de prendre leur destin en main au bénéfice des populations ;
- Message 2 : par la décentralisation, les populations participent à la gestion des ressources communales ;

- Message 3 : la décentralisation favorise le développement local.

En guise d'alternative, le groupe propose les messages ci-dessous :

- La décentralisation est l'affaire de tous ;
- La décentralisation permet aux populations locales d'assurer le développement de leur communauté.

Après avoir épuisé les cinq tâches assignées au groupe, le modérateur a clôturé les travaux de la sous-commission alors qu'il était 16H 45 minutes.

Pour le groupe ont signé :

Le Modérateur,

Le Rapporteur,

Charles NANGA

ABENA OTTOU Joseph Désiré

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	STRUCTURE
1	Président : NANGA CHARLES		MINEDUB
2	Rapporteur : ABENA OTTOU J.	CELCOM	FEICOM
3	MBARGA MEWASSI G.		MINEPAT
4	ATEBA JEAN		MINTP
5	LOBE JOSEPH		MINCULT
6	MENOUNA EKANI PATRICE	SP	CVUC
7	BLAISE TESTELIN NANA	PRESIDENT RJCD	RJCD
8	ATOUNGA PAUL		MINPROFF
9	ANGONG SYLVESTRE	MAIRE	MAIRIE AYOS
10	ENDOZOUMOU ZOC.	CEA1/CELCOM	MINATD
11	CHINDONG MARTHA	CELCOM	MINADER
12	DEUNI ANNIE STELLA	CEA/ CELCOM	MINEE
13	NOAH ESTHER MARTHE	CELSUI	MINEE
14	KUATE JEAN PIERRE	SDCTD	MINATD
15	DONATIEN EUDUNA	CELCOM	MINSANTE
16	CHARLES ATANGANA M.	CELCOM	MINCOM

RAPPORT D'ATELIER DU GROUPE N°2

Société civile + Communautés religieuses + 1 Maire + 1 CVUC + PNDP

Président : Abbé Georges MBALLA OWONO

Rapporteur : Rév. Jean NGABANA

Nombre : 12 personnes (voir liste en annexe)

I. Constats :

1. Pour qui et pourquoi la décentralisation ? L'aspect technique de celle-ci domine sur l'aspect social (l'absence de l'implication des associations villageoises dans ce processus de décentralisation, etc.)
2. L'exclusion de la population dans ce transfert des compétences et des ressources
3. La clarification des rôles entre la société civile et les communes
4. Les communes ne communiquent pas suffisamment avec la population et les autres acteurs de la société civile

II. Quelles sont vos attentes (besoins) prioritaires relatives à la stratégie de communication dédiée au processus de la décentralisation ?

1. Formation des multiplicateurs sur le processus de la décentralisation
2. Des ateliers de formation spécifiques pour les populations à la base
3. Que les maires puissent représenter efficacement leurs populations
4. Reconnaissance du rôle de la société civile dans le processus de la décentralisation
5. Attentes de la population dans le domaine des droits et de redevabilité

III. Quelles actions doit-on entreprendre pour les combler respectivement ?

a) Actions à court terme d'ici fin 2010

1. Le MINATD doit saisir la hiérarchie des Communautés religieuses par exemple pour une meilleure communication efficace à la base,
2. Séminaire de formation pour permettre aux multiplicateurs de maîtriser les outils juridiques liés à la décentralisation par exemple,
3. Mise à disposition des multiplicateurs les outils nécessaires sur la décentralisation,

4. Implication des communautés religieuses, de la société civile dans le processus d'élaboration des outils de communication de masse sur la décentralisation,

b) Actions à moyens termes - 2011

1. Qu'il ait une boîte à outils sur la décentralisation et qui doivent être utilisables
2. Analyse des cadres de concertation existants à la base dans les communes avec l'appui de l'Etat (exemple du conseil d'établissement)

IV. Parmi ou pour ces actions, quelles sont vos contributions ?

6. Chez les catholiques, ils comptent utiliser les espaces comme le prône, les rencontres avec les associations et confréries religieuses pour véhiculer le message.
7. Pour les protestants, ils comptent utiliser leurs structures décentralisées de base comme les régions, les départements et arrondissements ; aussi bien pour les associations des jeunes (Réseau national des Jeunes Protestants du Cameroun, le Mouvement des Etudiants Protestants du Cameroun, les Aumôneries Protestantes) que des femmes à tous les niveaux (utilisation des rencontres régulières comme les séminaires, camps, cultes, réunions, etc. au niveau des églises, institutions, etc.).
8. Pour les musulmans, l'utilisation des séances de prière de vendredi et de bénédictions comme de sensibilisation de leurs fidèles.
9. La société civile compte mettre à la disposition de l'Etat des OSC travaillant sur les sujets de politiques publiques, par la présence de la société civile dans les comités locaux des BIP et par les publications.
10. La mise à contribution des associations des femmes et des jeunes.
11. La mise à disposition par les CVUC d'un guide de collaboration entre les Communes et les OSC

V. Esquissez un plan d'actions succinct pour la mise en œuvre des actions retenues

Actions	Responsables	Autres contributions	Période (jusqu'en déc. 2010)
Le MINATD doit saisir la hiérarchie des Communautés religieuses pour une meilleure communication efficace à la base	MINATD et communautés religieuses		Août 2010
Séminaire de formation pour permettre la maîtrise des outils juridiques liés à la décentralisation	MINATD		Septembre 2010
Mettre à la disposition des multiplicateurs, les outils sur la décentralisation	MINATD		Août 2010
Implication des communautés religieuses, de la société civile dans le processus d'élaboration des outils de communication de masse sur la décentralisation	MINATD, Communautés religieuses et la société civile		Août 2010

VI. Relisez les messages clés proposés dans le sens de les rendre plus parlant / simple / percutant pour vos groupes cibles

1. La décentralisation est une opportunité pour les collectivités territoriales décentralisées de prendre leur destin en main, adapté au besoin de la population.
2. La décentralisation permet d'impliquer les populations à la base pour une meilleure gestion de la chose publique
3. La décentralisation permet d'améliorer la gouvernance locale

VII. Liste des membres du groupe d'atelier 2 : Société Civile et Communautés Religieuses

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	STRUCTURE	ADRESSES ET TELEPHONE
01	Président : Abbé Mballa Owono Georges Francis	CELCOM	CENC	75179438 / 94636795 / mbaowona@yahoo.fr
02	Rapporteur : Rév. Jean NGABANA	Secrétaire Exécutif	CEPCA	22654367 / 77194256 / cepca_dctcj@yahoo.fr
03	BEFIDI Jeanne Marie-Bernard	présidente	Voies Nouvelles	77028436 / 97683918 / voinouvelcm@yahoo.fr
04	ANDELA Christine	Présidente	Dynamique citoyenne	99591750 / andelac@yahoo.com
05	NANA Léopold Maurice	Conseiller Technique	PADDL	77937208 / leopold.nana@gtz.de
06	RABIATOU NJOYA	Présidente	Réseau RLC	99597670 / louisdegonzaquea@yahoo.fr
07	NDZANA Louis-De-Gonzaque	SDBM	DRFM MINATD	77884251 / 99839325 / nomarabjo@yahoo.fr
08	NGUEMBA Nathalie	CELCOM	MINPROFF	99612776 / nguenath@yahoo.fr
09	ELOBO Jules	Journaliste RJCD	Magic FM	96258356 / juleselobo2002@yahoo.fr
10	ABBO AHMADOU	Secrétaire permanent	ACIC	97007935 / abboahmad@yahoo.fr
11	EHRHARDT Martina	Présidente	CVUC / PADDL	96099466 / martina.ehrhardt@ded.de
12	BASSOMO Marthe			94233674 / mngobassomo@yahoo.fr

RAPPORT DU GROUPE III

Le groupe 3 s'est réuni autour du modérateur en la personne de Monsieur MONDA BAKOA avec comme rapporteur Monsieur Jean Solaire KUETE.

Ayant pris en compte les observations faites en session plénière : le groupe a adopté un plan de travail qui constituait en une exploration et un examen minutieux des actions contenues dans le plan d'action 2010 et 2011 proposé à notre appréciation, en vue d'y apporter des contributions.

Cet examen a abouti à la validation des activités suivantes du plan d'action 2010. Les autres activités devraient être redéfinies après l'élaboration de stratégie de communication élaborée selon l'architecture proposée par le groupe.

LES ACTIVITES VALIDEES

Les activités ci-dessous validées pourraient être menées en marge de l'élaboration et la finalisation de la stratégie de communication.

ACTIVITES	RESPONSABLE	AUTRES CONTRIBUTIONS	PERIODE
CREATION ET APPUI AU DEVELOPPEMENT ORGANISATIONEL DU RESEAU DES JOURNALISTES CAMEROUNAIS SUR LA DECENTRALISATION	MINATD		DES MAI
PROPOSITION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DU MINATD SUR LA DECENTRALISATION	CONSULTANTE /MINATD/PADDL		JUIN
IDENTIFICATION ET INVITATION DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	MINATD /CONSULTANTE/PADDL		JUILLET

ATELIER DE VALIDATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	MINATD		3 ET 4 AOUT 2010
NOUVELLE SECTION DEDIEE A LA DECENTRALISATION SUR LE SITE INTERNET DU MINATD SUR LA PAGE D'ENTREE (annonce d'événements, actualité, newsletter électronique, foire aux questions, interactivité)	MINATD		
COMMUNIQUES ET CONFERENCES DE PRESSE	MINATD		ACTIVITE CONTINUE
EMISSION RADIO HEBDOMADAIRE DU MINATD « la territoriale »	MINATD		
PRODUCTION D'EMISSION RADIOS SUR LA DECENTRALISATION ET D'INTERVIEWS DU MINISTRE D'ETAT POUR LES RADIOS LOCALES ET COMMUNAUTAIRES	MINATD	AJOUTER LES TELEVISIONS LA PRESSE ECRITE ET CYBERNETIQUE	
CALENDRIER 2011 DU MINATD SUR LA DECENTRALISATION	MINATD		

Les autres activités ont été jugées étroitement liées à la finalisation de la stratégie de communication que le groupe a jugée trop synthétique pour être finalisée en aout.

La finalisation de la stratégie de communication constituant le point numéro 5 dans le plan d'action proposé a donné l'occasion au groupe de convenir sur le report du délai d'exécution de cette activité et de faire une proposition concrète de plan d'élaboration d'une stratégie efficace à exécuter sur une période de deux mois.

PLAN D'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

ACTIONS	RESPONSABLE	AUTRES CONTRIBUTIONS	PERIODE (jusqu'en déc. 2010)
DIAGNOSTIC	MINATD /PADDL /RJCD	DISPONIBILITE DE CHACUN DES PARTICIPANTS	DU 9 AU 30/08/2010
PLANIFICATION STRATEGIQUE	MINATD /PADDL /RJCD	DISPONIBILITE DE CHACUN DES PARTICIPANTS	DU 1 ^{ER} AU 5/9/2010
PLANIFICATION OPERATIONNELLE	MINATD /PADDL /RJCD	DISPONIBILITE DE CHACUN DES PARTICIPANTS	DU 6 AU 15/09/2010
BUDGETISATION	MINATD /PADDL /RJCD	DISPONIBILITE DE CHACUN DES PARTICIPANTS	DU 16 AU 20/09/2010
PLAN DE SUIVI EVALUATION	MINATD /PADDL /RJCD	DISPONIBILITE DE CHACUN DES PARTICIPANTS	DU 21 AU 25/09/2010
ADOPTION DU DOCUMENT REVISE	MINATD /PADDL /RJCD	DISPONIBILITE DE CHACUN DES PARTICIPANTS	30/09/2010

Certaines activités émaneront de l'élaboration de la stratégie de communication, il s'agit de :

- la recherche des partenaires pour cofinancer la stratégie de communication
- le lancement de la campagne
- le club presse
- l'élaboration des supports pour les formations
- les ateliers de formation des multiplicateurs
- concours dans les écoles avec classes primées.

Les messages clés découleront de la stratégie de communication

GROUPE 3 : COMMUNICATION ET MEDIAS

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	STRUCTURE
1	MONDA BAKOA		
2	Rapporteur : KUETE Jean Solaire	SG RJCD	NEW TV
3	CHEDOM BIENVENU	CELCOM / MINADER	MINADER
4	ANSELME ELELE	CELCOM	MINEDUB
5	SERGE MBIDA	CELCOM	MINTP
6	MARCEL LEDOUX ENYEGUE	CELCOM	MINAS
7	JULIENNE MVOGO	CHEF POLITIQUE	CRTV
8	MBELLA MOKI CHARLES	MAYOR BUEA	BUEA COUNCIL
9	PARFAIT AYISSI	CELCOM RJCD	VISION 4
10	BEKILE JEAN	CHEF STATION	BEACH FM
11	GEORGES ARREY	RJCD CONSEILLER	CRTV RADIO
12	MICHEL FERDINAND	PRESIDENT	CLUB MEDIA OUEST
13	BONEY MUA	JOURNALISTE	CRTV
14	NSIBEUWEULA JOSEPH	ICTD2/IGCTD	MINATD
15	ARMAND ABANDA MAYE	CELCOM	MINCULT

**ATELIER DE VALIDATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DEDIEE AU PROCESSUS DE DECENTRALISATION
HOTEL HILTON DE YAOUNDE, 03 ET 04 AOUT 2010**

FICHE DE PRESENCE

N° ORDRE	NOMS ET PRENOMS	ADMINISTRATION ORGANISATION	TELEPHONE ET E-MAIL	EMMARGEMENT
1	REMANE Katja	Consultante	70 74 31 67 remane@mail.com	
2	BEKILE Jean	Membre RRLC	96 23 79 30	
3	KUATE Jena Pierre	Représentant DCTD	77 51 36 97	
4	ABADA ASSOMO S	MINATD	99 96 54 97 abadaassomo@yahoo.fr	
5	EVOUNA Donatien	MINSANTE	75 40 93 48 evounadonatien@yahoo.fr	
6	NGALEU Polycarpe	Modérateur	Ngaleupolycarpe@yahoo.fr	
7	AYISSI Parfait	RJCD	77 33 19 03 parfaitvision@yahoo.fr	
8	<i>Georges ARREY</i>	<i>Membre du réseau</i>	99 92 27 95 / 75 58 65 99	
9	ANGONG Sylvestre	Maire d'Ayos	75 66 12 87	
10	ABENA OTTOU Joseph Désiré	FEICOM CELCOM	96 22 15 30 desireabenaottou@yahoo.fr	
11	ANSELME ELELE	MINEDUB	77857952 aanselm.elele@yahoo.fr	
12	NNANGOMO Alphonse	PNDP	99582905 nnalphonse@yahoo.fr	
13	ABBO Ahmadou	ACIC	97007935 acic.infos@yahoo.fr	
14	Mme NOAH Esther	MINEE	99222424 mathesther2006@yahoo.fr	
15	CHINDONG Marthe	MINADER	77712411 chimarth@yahoo.fr	
16	ABANDA MAYE Armand	MINCULT CELCOM	99929827 abanda_armand@yahoo.fr	
17	BONEY MUA	CRTV	77587970	
18	MBIDA Serge	MINTP CELCOM	99905843mbida.serge@yahoo.fr	
19	BEFIDI Jeanne	voies nouvelles	77018436 / 97683918 voinouvelcm@yahoo.fr	
20	Abbé George Francis MBALLA OWONO	CENC CELCOM	75 17 94 38 / 94 63 67 95 mbaowono@yahoo.fr	
21	OUSMANOU Yero	Celcom MINEPIA	99524751 lsanguem@yahoo.fr	
22	HAMIDOU Saison	SDBUDGET/MINEPIA	77 78 76 00 gudimah@yahoo.fr	
23	KUETE T. Jean Solaire	Membre RJCD	99540116 jeansolaire@yahoo.fr	
24	ATOUNGA Paul	MINPROFF	74731515	
25	Rev. NGABANA Jean	CEPCA	77 19 42 56 ngabanajeane@yahoo.fr	
26	DEUNI Annie Stella	MINEE Celcom	22 22 37 45 deunikameni@yahoo.fr	

27	BASSOMO Marthe	SOPECAM chef CMAC	79 53 34 22_mngabassomo@yahoo.fr	
28	ME OUNA EKANI P	Secrétaire Permanent CVUC	77 52 10 03	
29	CHEDOM Bienvenu	MINADER	77 01 08 49	
30	ATANGANA MANDA Charles	MINCOM	77 25 62 64 charle.atanganamanda@yahoo.fr	
31	TCHIEGUE Liliane Epse DIEUTCHOU	MINATD SITE NATIONAL	77 77 65 70	
32	MAWOUE JEANNE D'arc Epse BAVOUA	MINATD CELCOM	99 41 82 17 mawoue@yahoo.fr	
33	Mme Rabiadou NYOYA	Présidente du réseau des RLC	99 83 93 25	
34	MICHEL FERDINAND	CLUB MEDIA OUEST	99 50 46 59	
35	MARTINA Elerhardy	CVUC /AT/DED	76 09 94 66 martina.elerhardy@ded.de	
36	MONDA BAKSA	SOPECAM	99 80 03 64 smondabaksa@yahoo.fr	
37	PROIETTI Claudio	COORD/PADDL	claudio.prioetti@pt.de	
38	NANA Leopold	CT/PADDL	77 93 72 08	
39	MBARGA MEWASSI George	MINEPAT/ DIAR	99 92 40 90 gmbarga@hotmail.fr	
40	NNOKE N. Anthony	DRFM/MINATD	77 58 80 26	
41	ENDOUZOU MOU Z.	MINAT/ Celcom/ CEA1	77 51 81 70	
42	LOBE Joseph	MINCULT	99 64 32 31	
43	ATEBA Jean	MINTP CCS	77 60 64 10	
44	MNGO Julienne	CRTV	99 82 43 20	
45	NANA BLAISE TESTELIN	Président RJCD	99 95 51 69 btnana@yahoo.fr	
46	MBELLA MOKI Charles	MAIRE DE Buea	77 49 25 83	
47	NSIBEUWEULA	ICTD2/MINATD	99 92 17 32	
48	ANDELA CHRISTINE	DYNAMIQUE Citoyenne	99 59 17 50 andela@yahoo.com	
49	Charles NANGA	MINEDUB	77 55 50 26	
50	ELOBO Jules	Membre RJCD	96 25 83 56 juleselobo2002@yahoo.fr	
51	AKONGA ESSOMBA JOSEPH	SG/CENC	77 65 50 54	
52	NGEUMBA Nathalie	MINPROF/CELCOM	99 961 27 76 nquenath@yahoo.fr	
53	ENYEGUE LEDOUX	CELCOM/MINAS	79 46 77 99	
54	EBAKO MOUDIME	MINATD	99 75 54 90 mouditel@yahoo.fr	
55	TAJI ALAIN	MINATD	77 86 73 80 tajialain@yahoo.fr	
56	DR SOULEYMANE	ACIC	77 64 65 46 souleymanebonba@yahoo.fr	
57	ESSOUMAN REMY	MINATD	99 14 77 00 remy.essouman@yahoo.fr	